

www.education.gouv.fr/stateval

Trait d'union entre l'enseignement secondaire et les grandes écoles, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) accueillent, en 2003-2004, 72 000 étudiants et 8,9 % des bacheliers généraux et technologiques de la session 2003. Les effectifs sont stables par rapport à 2002 mais leurs évolutions sont différentes selon les filières et l'année d'étude. Les bacheliers technologiques sont relativement peu nombreux et ont un profil particulier : les bacheliers technologiques accèdent globalement moins en CPGE que leurs consœurs du baccalauréat général, un bachelier technologique « en retard » intègre plus facilement une CPGE qu'un bachelier général « en retard » et ils appartiennent plus souvent à un milieu social défavorisé mais en proportion moindre que dans la population totale des bacheliers technologiques. À la rentrée 2003, un élève de CPGE sur cinq est logé en internat. Par rapport à 2002, les places d'internat semblent être davantage allouées selon des critères sociaux : les préparatoires ont plus de chances d'être internes lorsque la résidence de leurs parents est éloignée de leur établissement ou qu'ils sont d'origine sociale défavorisée.

Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles Année 2003-2004

Un effectif global stable mais des évolutions détaillées contrastées

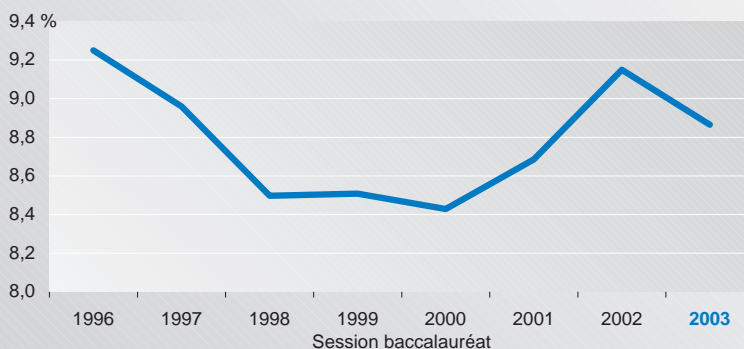
En 2003-2004, 72 053 étudiants sont inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles toutes filières confondues, en France métropolitaine et dans les DOM. Alors que la rentrée 2002 s'était accompagnée de la plus forte hausse depuis 1996 (+ 1,9 %), les effectifs sont stables cette année par rapport à la rentrée précédente. Néanmoins, cette continuité cache des évolutions différenciées selon les classes (*tableau 1*).

Avec 45 385 étudiants, les effectifs des classes scientifiques augmentent de +0,7 % par rapport à 2002. Il s'agit de la troisième année consécutive de croissance pour ces classes (+ 0,8 % en 2002 et + 0,7 % en 2001) après une période de baisse entre 1997 et 2001. À

l'inverse, les effectifs des classes économiques et commerciales, en nette hausse depuis 1996, date de la dernière réforme des CPGE, diminuent sensiblement (- 1,5 %). Les effectifs des classes littéraires baissent également, mais dans une moindre mesure (- 0,4 %).

Les CPGE scientifiques représentent 63 % des effectifs globaux des CPGE, contre 22,4 % pour les CPGE économiques et commerciales et 14,6 % pour les CPGE littéraires. Alors que le poids des CPGE scientifiques relativement aux autres filières n'avait cessé de diminuer depuis 1995 (il était alors de 68,1 %), il augmente légèrement pour la première fois cette année de + 0,4 point au détriment des classes économiques et commerciales. Le poids de celles-ci fléchit de - 0,3 point par rapport à 2002. En ce qui concerne, les préparatoires littéraires, leur part est stable.

Graphique 1 – Évolution du pourcentage de nouveaux bacheliers généraux et technologiques entrant en CPGE



Lecture : en 1998, 8,5 % des bacheliers généraux et technologiques entrent en CPGE après leur baccalauréat.

Tableau 1 – Répartition des élèves de classes préparatoires par discipline et année de préparation en 2003-2004
France métropolitaine + DOM

Type de classes préparatoires	Établissements publics				Établissements privés			Total général	dont filles		Évolution effectif CPGE 2003-2004/2002-2003
	Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Agriculture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Éducation	Autres ministères	Total		Effectif	%	
CLASSES SCIENTIFIQUES											
Première année											
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	6 460		298	6 758	1275		1 275	8 033	1 976	24,6	2,1
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	6 656		140	6 796	1087		1 087	7 883	2 344	29,7	2,7
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	2 221		6	2 227	474		474	2 701	296	11,0	-3,7
BCPST-Véto (Biologie, Chimie, Physique, Sc. de la Terre) (1)	2 991	145		3 136	253		253	3 389	2 325	68,6	2,2
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	719			719	23		23	742	46	6,2	-6,0
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	58			58			0	58	19	32,8	9,4
TB (Technologie et Biologie)	79			79			0	79	51	64,6	-7,1
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	48			48			0	48	39	81,3	2,1
Marine marchande				0	19		19	19	0	0,0	-20,8
Total première année	19 232	145	444	19 821	3 131	0	3 131	22 952	7 096	30,9	1,3
Deuxième année											
MP-MP* (Mathématiques et Physique)	5 303		167	5 470	853		853	6 323	1 464	23,2	-1,2
PC-PC* (Physique et Chimie)	4 519		50	4 569	764		764	5 333	1 787	33,5	-0,3
PSI-PSI* (Physique et Sciences de l'ingénieur)	3 765		149	3 914	824		824	4 738	885	18,7	3,3
PT-PT* (Physique et Technologie)	2 082		6	2 088	472		472	2 560	270	10,5	1,7
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 606	69		1 675	91		91	1 766	1 122	63,5	0,4
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	653			653	23		23	676	32	4,7	2,4
TPC (Technologie, Physique et Chimie)	27			27	0		0	27	9	33,3	-27,0
TB (Technologie et Biologie)	61			61	0		0	61	33	54,1	0,0
ATS (Techno industrielle-Prépa en 1 an pour BTS)	555			555	28		28	583	53	9,1	-1,7
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	48			48	0		0	48	41	85,4	-2,0
Préparations supérieures post- BTS (2)		318		318	0		0	318	141	44,3	-13,8
Total deuxième année	18 619	387	372	19 378	3 055	0	3 055	22 433	5 837	26,0	0,2
Total classes scientifiques	37 851	532	816	39 199	6 186	0	6 186	45 385	12 933	28,5	0,7
CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES											
Première année											
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 939			2 939	914	18	932	3 871	2 043	52,8	-5,1
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 882		126	2 008	1135		1 135	3 143	1 874	59,6	-5,4
Prépa. économiques et commerciales option technologique	500			500	22		22	522	284	54,4	-12,3
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	384			384	0		0	384	282	73,4	-0,5
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	430			430	0		0	430	243	56,5	12,6
Total première année	6 135	0	126	6 261	2 071	18	2 089	8 350	4 726	56,6	-4,7
Deuxième année											
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 735			2 735	899	20	919	3 654	1 941	53,1	3,5
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 702		91	1 793	1114		1 114	2 907	1 626	55,9	0,3
Prépa. économiques et commerciales option technologique	434			434	21		21	455	280	61,5	2,5
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	253			253	0		0	253	190	75,1	-4,2
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	326			326	0		0	326	183	56,1	8,3
ÉNS Cachan section D1 en 1 an (prépa pour STS)	106			106	0		0	106	79	74,5	-7,0
ÉNS Cachan section D2 en 1 an (prépa pour STS)	76			76	0		0	76	53	69,7	24,6
Total deuxième année	5 632	0	91	5 723	2 034	20	2 054	7 777	4 352	56,0	2,2
Total classes économiques et commerciales	11 767	0	217	11 984	4 105	38	4 143	16 127	9 078	56,3	-1,5
CLASSES LITTÉRAIRES											
Première année											
Lettres	4 993		22	5 015	365		365	5 380	4 265	79,3	-1,3
Lettres et sciences sociales	596			596	221		221	817	592	72,5	3,4
École nationale des chartes	89			89	0		0	89	73	82,0	-23,3
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			61	61	0		0	61	26	42,6	24,5
Total première année	5 678	0	83	5 761	586	0	586	6 347	4 956	78,1	-0,9
Deuxième année											
Lettres	1 319		22	1 341	81		81	1 422	1 053	74,1	4,6
Lettres ENS Fontenay-Saint Cloud	2 049			2 049	73		73	2 122	1 637	77,1	-2,2
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			45	45			0	45	13	28,9	-23,7
Lettres et sciences sociales	382			382	109		109	491	325	66,2	0,2
École nationale des chartes	114			114			0	114	79	69,3	9,6
Total deuxième année	3 864	0	67	3 931	263	0	263	4 194	3 107	74,1	0,3
Total classes littéraires	9 542	0	150	9 692	849	0	849	10 541	8 063	76,5	-0,4
Total des effectifs des CPGE	59 160	532	1 183	60 875	11 140	38	11 178	72 053	30 074	41,7	0,1

(1) En 2003, les classes « prépa véto » sont intégrées dans le cursus « BCPST ».

On calcule donc la variation des effectifs en « BCPST-Véto » à partir de l'ensemble des effectifs en « BCPST 1^{ère} année » et en « prépa véto » en 2002.

Ainsi, les redoublants en « prépa véto » en 2003 ont été inclus dans les effectifs « BCPST-Véto ».

(2) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.

Tableau 2 – Répartition des nouveaux entrants en première année de classes préparatoires en 2003-2004 selon l'origine scolaire
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)	Autres (1)	Total (en %)	Entrants 2003-2004	Évolution 2003-2004/2002-2003
	S	ES	L	Ensemble bacs généraux					
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	99,6	ns	–	99,7	ns	0,3	100,0	7 978	2,5
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	99,5	0,1	–	99,5	0,1	0,4	100,0	7 777	3,2
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	99,0	–	–	99,0	0,5	0,5	100,0	2 584	-4,1
BCPST Vêto (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	99,6	–	–	99,6	ns	0,2	100,0	2 849	0,0
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	0,8	–	ns	0,9	98,4	0,7	100,0	739	-6,1
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	58	9,4
TB (Technologie et Biologie)	0,0	0,0	0,0	0,0	98,7	1,3	100,0	78	-8,2
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	10,4	2,1	20,8	33,3	33,3	33,3	100,0	48	4,3
Marine marchande	88,9	0,0	–	88,9	–	0,0	100,0	18	-21,7
Classes scientifiques	95,4	ns	ns	95,5	4,1	0,4	100,0	22 129	1,3
Prépa éco. et commerc., option scientifique	98,5	0,8	0,3	99,5	0,1	0,4	100,0	3 820	-3,9
Prépa éco. et commerc., option économique	6,8	90,2	1,9	98,9	0,1	1,0	100,0	3 105	-5,6
Prépa éco. et commerc., option technologique	0,6	0,4	–	1,0	98,6	0,4	100,0	508	-13,8
ENS Cachan D1 Économie Droit	24,3	65,6	9,0	98,9	0,0	1,1	100,0	378	0,0
ENS Cachan D2 Économie Méthodes	35,7	48,4	ns	84,7	10,6	4,8	100,0	417	11,5
Classes économiques	51,2	39,9	1	92,4	6,7	0,9	100,0	8 228	-4,4
Lettres	17,1	17,6	64,4	99,1	0,0	0,9	100,0	5 350	-1,3
Lettres et sciences sociales	63,0	30,7	6,0	99,8	–	0,2	100,0	810	-3,8
École nationale des chartes	24,7	3,4	67,4	95,5	–	4,5	100,0	89	-21,9
St Cyr, option lettres et sciences humaines	18,0	21,3	60,7	100,0	–	–	100,0	61	24,5
Classes littéraires	23,1	19,1	56,9	99,1	ns	0,9	100,0	6 310	-0,8
Total CPGE en %	73,0	12,3	10,1	95,4	4,0	0,6	100,0	36 667	-0,4
Ensemble entrants CPGE 2003-2004	26 785	4 495	3 707	34 987	1 460	220			
Rappel entrants CPGE 2002-2003	26 601	4 730	3 734	35 065	1 549	212			
Évolution en %	0,7	-5,0	-0,7	-0,2	-5,7	3,8			

(1) Université, IUT et origine non spécifiée.

Diminution des effectifs en première année de CPGE

La stabilité des effectifs des CPGE résulte d'une augmentation en seconde année (+ 0,2 % en classe scientifique, + 2,2 % en classe économique et commerciale et + 0,3 % en classe littéraire), et d'une diminution globale de - 0,5 % en première année. Au sein de cette première année, la diminution est particulièrement nette dans les CPGE économiques et commerciales (- 4,7 %) et est relativement importante dans les CPGE littéraires (- 0,9 %). À l'inverse, les étudiants en première année de CPGE scientifiques sont plus nombreux cette année (+ 1,3 %).

Les évolutions des nouveaux entrants en première année de CPGE doivent être rapportées au nombre de bacheliers admis à la session 2003. Ainsi, 36 447 bacheliers généraux ou technologiques de la session 2003 sur 411 134 ont intégré une CPGE en première année, soit 8,9 %. Cette proportion a diminué de 0,2 point par rapport à la rentrée 2002. Bien qu'elle n'atteigne pas celle de 1996 (9,2 %), elle reste relativement élevée au regard de la période 1998-2001 où elle ne dépassait pas 8,5 % (graphique 1). Toutefois, cette légère baisse semble due en grande partie à l'effet du taux de réussite élevé de la session 2003 du baccalauréat. En effet, la proportion d'entrants en CPGE rap-

portée à la population d'inscrits au baccalauréat ne varie pas entre 2002 et 2003 (égale à 7,1 %).

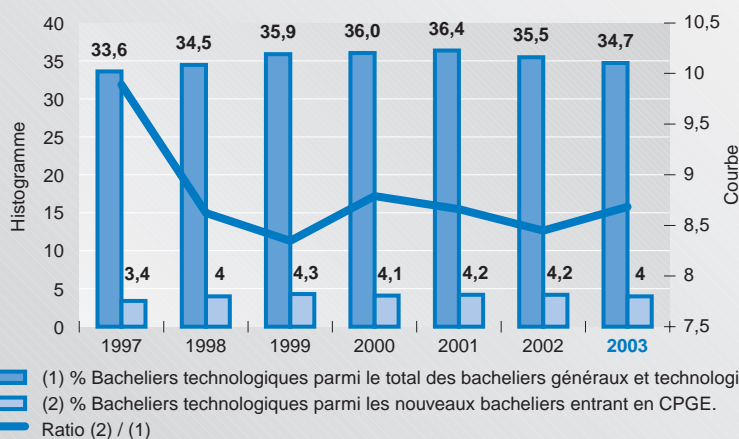
Les évolutions des effectifs sont différentes selon le secteur d'enseignement. C'est dans le secteur public que se ressent cette baisse générale des effectifs de première année avec une diminution de - 0,9 % entre 2002 et 2003. À l'opposé, le secteur privé regroupant au total 5 806 préparonnaires en première année s'accroît de + 1,8 %. Au total, on dénombre 36 553 préparonnaires en première année dans le champ de la nouvelle procédure d'admission en CPGE (voir

l'encadré p.6), contre 36 762 en 2002, soit une évolution absolue de - 0,6 %.

Plus de bacheliers scientifiques, moins de bacheliers technologiques

Les préparonnaires de première année qui n'étaient pas déjà en CPGE l'année précédente constituent les « nouveaux entrants en CPGE ». Ils sont au nombre de 36 667. 95,4 % d'entre eux proviennent d'une terminale générale, 4 % d'une terminale technologique

Graphique 2 – Évolution de l'accès des bacheliers technologiques en CPGE



Lecture : en 1997, les bacheliers technologiques représentent 33,6 % des admis au baccalauréat général et technologique et 3,4 % des nouveaux bacheliers en CPGE. Le rapport des proportions s'élève à 9,9, c'est-à-dire que la probabilité pour un bachelier général et technologique de la session 1997 d'être un bachelier technologique est 9,9 fois plus grande que la probabilité pour un élève de CPGE nouveau bachelier d'être détenteur d'un baccalauréat technologique.

et les 0,6 % restants d'autres filières de l'enseignement supérieur. La part des bacheliers généraux a augmenté de 0,2 point par rapport à 2002 au détriment de celle des bacheliers technologiques (- 0,2 point entre 2002 et 2003). Les bacheliers scientifiques constituent le contingent le plus important : ils représentent au total trois entrants sur quatre et leur proportion s'est accrue principalement en filières scientifiques et économiques et commerciales. Cependant, à la session 2003, le nombre de bacheliers généraux a augmenté plus fortement que celui des bacheliers technologiques.

Ainsi, pour évaluer l'évolution de la place des bacheliers technologiques en CPGE par rapport à celle des bacheliers généraux entre les deux rentrées 2002 et 2003, on représente la part des bacheliers technologiques au baccalauréat (général et technologique) par rapport à celle des bacheliers en CPGE. Ce rapport des proportions, s'il est inférieur à 1 s'interprète comme un accès plus que favorable des bacheliers technologiques en CPGE. Entre 2002 et 2003, ce rapport a augmenté légèrement alors qu'il diminuait constamment depuis 2000 (*graphique 2*). Il vaut ainsi aujourd'hui 8,7, c'est-à-dire que la probabilité pour un bachelier général et technologique de la session 2003 d'être un bachelier technologique est 8,7 fois plus grande que la probabilité pour un élève de CPGE d'être détenteur d'un baccalauréat technologique. L'accès aux CPGE des bacheliers technologiques s'est donc légèrement réduit cette année. Néanmoins, le rapport des proportions reste dans une fourchette de 8,5 depuis 1998 au-dessous de ses valeurs de 1997. Ces conclusions sont confirmées par un calcul du rapport des chances. En 2003, un bachelier avait 14,5 fois plus de chances d'intégrer une CPGE s'il avait un baccalauréat général plutôt que technologique ce qui est légèrement supérieur mais qui reste dans l'ordre de grandeur de l'année 2002 (ce rapport des chances valait alors 14,2). En revanche, il avait 16,2 fois plus de chances en 1997. Les bacheliers technologiques ont donc, cette année, davantage intégré les CPGE par rapport à 1997 mais dans une moindre mesure qu'en 2002. Hormis la filière littéraire, qui n'attire que des bacheliers généraux, les bacheliers technologiques sont davantage représentés en classes économiques qu'en classes scientifiques.

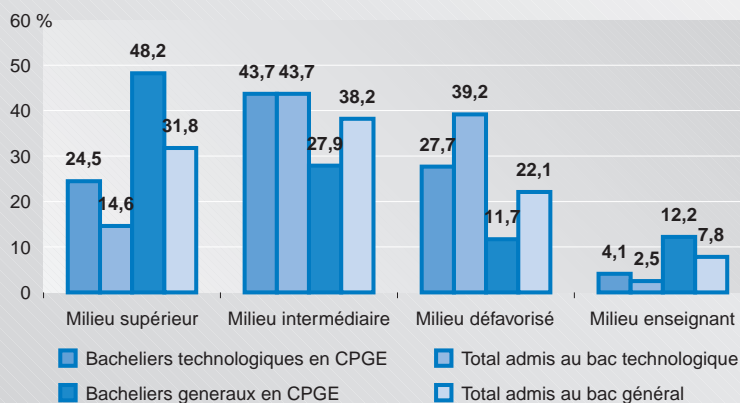
Bacheliers technologiques en CPGE : un profil particulier

Comme les bacheliers générales, les bacheliers technologiques sont moins présentes que leurs homologues masculins en CPGE. Alors qu'elles représentent 46,7 % des bacheliers de la session 2003 en STI, STL et STT (séries de baccalauréat technologique détenues par la très grande majorité des préparateurs issus d'un cursus technologique), leur part ne constitue que 28,1 % des bacheliers technologiques de ces mêmes séries inscrits en première année de CPGE. Les bacheliers générales, quant à elles, passent d'une proportion de 59,2 % au baccalauréat à 45,3 % des inscrits en CPGE détenteurs d'un baccalauréat général. Le rapport de proportion évaluant la présence des filles en CPGE par rapport à leur situation initiale au baccalauréat est ainsi inférieur et plus proche de 1 pour les bacheliers générales (égal à 1,3) que pour les bacheliers technologiques (égal à 1,7). Comparées globalement aux bacheliers générales, les bacheliers technologiques accèdent donc encore moins en CPGE que les garçons. Néanmoins, en filière scientifique qui attire généralement moins les filles, l'écart est inversé, le rapport des proportions d'une bachelier technologique STI ou STL d'aller en CPGE scientifique technologique (TSI, TPC ou TB) atteint 1,2 alors que celui d'une bachelier S d'aller en première année de classes scientifiques est de 1,4. 48,3 % des bacheliers technologiques en première année sont « en retard » (c'est-à-

dire qu'ils ont eu leur bac à 18 ans passés) alors qu'ils ne sont que 8 % chez les bacheliers généraux. À l'inverse, les étudiants « en avance », relativement nombreux parmi les bacheliers généraux en première année de CPGE (15,2 %), sont plutôt rares chez les bacheliers technologiques (2,4 %). Ceci est à rapprocher du profil des admis au baccalauréat technologique dont les deux tiers sont « en retard ». Comme les bacheliers généraux, les bacheliers technologiques « en retard » intègrent donc moins les CPGE que ceux qui sont « à l'heure ». Cependant, les chances d'un lauréat « en retard » d'intégrer une CPGE par rapport à celles de ses homologues « en avance » et « à l'heure » sont plus élevées s'il est en filière technologique qu'en filière générale.

Les appartenances sociales des bacheliers technologiques entrant en CPGE sont également différentes de celles des bacheliers généraux. Alors que 48,2 % des lauréats généraux intégrant une CPGE sont issus d'un milieu favorisé, ils ne sont que 24,5 % parmi les bacheliers technologiques. La majorité de ces derniers (43,7 %) proviennent d'un milieu intermédiaire. Ils sont également plus nombreux à appartenir à un milieu défavorisé (27,7 % contre 11,7 % chez les bacheliers généraux). Enfin, 4,1 % d'entre eux ont des parents enseignants (12,2 % chez les bacheliers généraux). Toutefois, si la proportion de bacheliers technologiques d'origine sociale intermédiaire reste la même entre la population des bacheliers et celle des nouveaux entrants en CPGE, ceux issus de milieu défavorisé sont moins nombreux tandis que ceux issus de milieu favorisé le sont plus (*graphique 3*).

Graphique 3 – Comparaison des origines sociales des bacheliers technologiques et des bacheliers généraux



Lecture : 14,6 % des admis au baccalauréat technologique sont issus de milieu supérieur, de même que 24,5 % des bacheliers technologiques en première année de CPGE.

Une allocation de l'internat davantage liée à des critères sociaux

En 2003, 21,3 % des préparateurs sont hébergés en internat. La proportion d'internes en CPGE augmente constamment depuis le début des années 90 : en 1991-1992, ils n'étaient que 19,5 %. Le fait d'être interne dépend de plusieurs facteurs qui peuvent être liés entre eux et dont le poids peut varier au cours du temps.

Pour estimer les éventuels impacts de la nouvelle procédure d'inscription en CPGE, qui régit également désormais l'attribution des places en internat, nous avons donc effectué des régressions logistiques, année par année, pour mettre en évidence les facteurs qui influent ou non sur la probabilité d'être interne pour un préparateur de première année « toutes choses égales par ailleurs » (graphique 4). Les facteurs liés à l'attribution d'une place en internat peuvent être relatifs aux caractéristiques socio-démographiques des étudiants, comme l'appartenance sociale, le sexe, l'éloignement du domicile des parents ou aux caractéristiques de la classe préparatoire, comme la filière suivie.

L'attribution d'une place en internat est avant tout liée aux besoins de logement rendus plus forts lorsqu'un étudiant étudie dans une CPGE située dans un département différent de celui de la résidence de ses parents. Plus précisément, « toutes choses égales par ailleurs », la probabilité de loger en internat pour un étudiant dont les parents habitent dans un département autre que celui de l'établissement scolaire est 3,4 fois plus élevée que celle d'un étudiant dont le foyer familial et le lycée d'accueil sont dans le même département. L'accès accru des « étudiants étrangers » (étudiants de nationalité étrangère n'ayant pas obtenu leur baccalauréat en France) aux places d'internat s'inscrit dans la même logique : ils ont 1,5 fois plus de chances d'être internes que les autres préparateurs.

Les filles sont moins présentes que les garçons dans les internats : « toutes choses égales par ailleurs », un garçon a 1,4 fois plus de chances d'être hébergé en internat qu'une fille. Toutefois, la part de filles sur l'ensemble de la population d'internes en CPGE croît de manière continue : elles représentent 32,6 % des internes en 2003 contre 19,1 % en 1991. En 2003, 16,4 % des filles en CPGE sont internes contre 24,7 % des

garçons. En 1991, on comptait alors une fille sur dix pour deux garçons sur dix internes. Néanmoins, cette croissance résulte davantage de l'évolution de la structure par sexe des préparateurs. Les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses en CPGE (+ 13,8 % entre 1991 et 2003) alors que le nombre de jeunes hommes recule (- 9,1 % entre 1991 et 2003) et, parallèlement, le nombre total de lits qui leur sont réservés dans les lycées ayant des CPGE ne cesse de croître. Ainsi, la condition des filles face à l'internat relativement à celle des garçons s'est améliorée depuis 1991 mais demeure inégale : le rapport des chances entre les garçons et les filles est passé de 2,9 en 1991 à 1,7 en 2003 (cela signifie par exemple qu'en 1991, le fait qu'un garçon soit interne et pas une fille est une situation qui a 2,9 fois plus de chances de se produire que l'inverse (la fille étant interne et pas le garçon)).

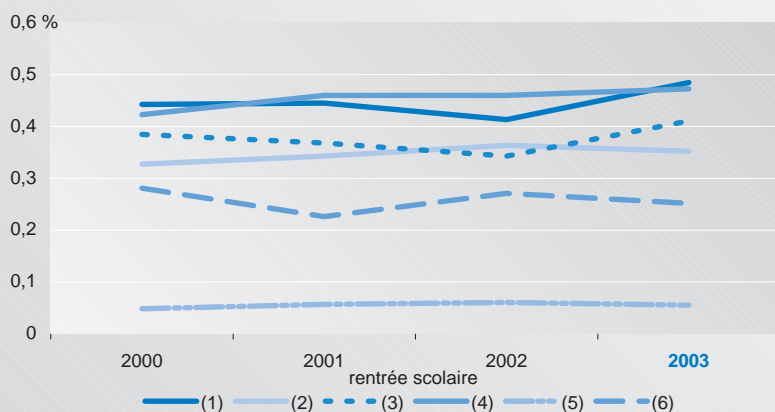
L'attribution est également liée à l'appartenance sociale de l'élève. Les étudiants de milieu défavorisé sont davantage internes. Ainsi, ce sont les étudiants de milieu populaire qui accèdent relativement le plus à l'internat, suivis de ceux de milieu intermédiaire puis enseignant et enfin supérieur. Un étudiant d'origine sociale défavorisée a 1,9 fois plus de chances d'être interne qu'un étudiant issu d'un milieu supérieur « toutes choses égales par ailleurs ». La nouvelle procédure d'admission en CPGE semble avoir accentué la tendance : les écarts entre les probabilités liées respectivement au milieu supérieur d'une part et au milieu populaire et intermédiaire d'autre part se sont particulièrement creusés cette année.

La probabilité d'être interne varie suivant la filière à laquelle est inscrit l'étudiant. Ce sont les scientifiques qui ont la probabilité la plus élevée, suivis de loin des littéraires puis des élèves en voie économique et commerciale. Un préparateur scientifique a 1,8 fois plus de chances d'être interne qu'un préparateur littéraire et 2 fois plus de chances qu'un préparateur économique d'être interne « toutes choses égales par ailleurs ».

Nouvelle procédure d'admission : trop tôt pour conclure

Il est difficile pour l'instant, d'évaluer les éventuels impacts de la nouvelle procédure d'affectation en CPGE car il s'agit de sa première année de mise en place. Néanmoins, son

Graphique 4 – Évolution des probabilités d'être interne pour diverses typologies de préparateurs



(1) Homme, issu de milieu populaire, département de l'établissement de CPGE différent de celui de la résidence des parents, bachelier français, classe scientifique.

(2) Homme, issu de milieu supérieur, département de l'établissement de CPGE différent de celui de la résidence des parents, bachelier français, classe scientifique.

(3) Femme, issue de milieu populaire, département de l'établissement de CPGE différent de celui de la résidence des parents, bachelière française, classe scientifique.

(4) Homme, issu de milieu supérieur, département de l'établissement de CPGE différent de celui de la résidence des parents, non-bachelier français, classe scientifique.

(5) Femme, issue de milieu supérieur, département de l'établissement de CPGE identique à celui de la résidence des parents, bachelière française, classe économique et commerciale.

(6) Femme, issue de milieu intermédiaire, département de l'établissement de CPGE différent de celui de la résidence des parents, bachelière française, classe littéraire.

Lecture : à la rentrée 2000, la probabilité d'être interne pour un homme, bachelier français issu de milieu populaire, scolarisé en classe scientifique et dont l'établissement de CPGE n'est pas dans le même département que la résidence des parents s'élève à 0,44. En 2003, cette probabilité est au plus haut depuis 2000, elle atteint 0,49 : un tel préparateur a une chance sur deux d'être interne.

instauration pour cette première année ne s'est pas accompagnée de phénomènes particuliers modifiant le paysage des classes préparatoires aux grandes écoles. D'une part, les effectifs du champ qu'elle concerne (*voir l'encadré*) sont en léger recul (- 0,6 %). D'autre part, elle ne semble pas avoir singulièrement amené plus de diversification au sein du public de ces classes : entre autres, la progression constatée de la proportion de filles par rapport à leur part parmi le vivier des bacheliers technologiques et généraux s'est ralentie cette année (le rapport de chances de 2003 est égal à celui de 2002), l'accès des bacheliers technologiques s'est légèrement amoindri et la part des étudiants de milieu défavorisé recule (- 2,4 points rela-

tivement à 2002) alors qu'elle a augmenté parmi les bacheliers généraux et technologiques (+ 0,8 point).

Toutefois, il semble que la nouvelle procédure ait joué un rôle dans l'augmentation des effectifs dans les classes scientifiques de première année. Plus précisément, ce sont les filières MPSI et PCSI qui, avec des progressions respectives de + 2,1 % et + 2,7 %, bénéficient d'un certain dynamisme contrastant avec des évolutions passées plus « timides ». Enfin, la procédure paraît avoir conduit à une meilleure prise en compte de la situation sociale des étudiants pour l'allocation de l'internat.

Rachid Bouhia, DEP B2

Pour en savoir plus

Les classes préparatoires aux grandes écoles – Évolution sur vingt-cinq ans, Les dossiers n°146, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, décembre 2003.

« Résultats définitifs de la session 2003 du baccalauréat », *Note d'Information* 04.07, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, mars 2004.

« Profils et devenir des élèves inscrits dans une classe préparatoire aux grandes écoles », *Note d'Information* 01.31, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, juin 2003.

S. Lemaire, « Les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur », *Éducation & formation* n°67, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, mars 2004, pp.33-49.

La nouvelle procédure d'admission en CPGE

Les classes préparatoires aux grandes écoles ont mis en place pour la rentrée 2003 une nouvelle procédure d'admission. L'objectif de cette nouvelle procédure informatisée via Internet est de répondre à de multiples enjeux aussi bien en amont qu'en aval, notamment faciliter les démarches d'accès pour les divers acteurs de la vie du lycée qui y sont impliqués (les élèves, les chefs d'établissement, les parents d'élèves...) et assurer une meilleure lisibilité générale mais, également, mieux remplir les classes afin de garantir aux écoles un recrutement de qualité et numériquement suffisant. Cette procédure s'applique aux établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Agriculture et du ministère de la Défense. Elle ne concerne pas les cycles préparatoires intégrés et les classes préparatoires ATS (adaptation technicien supérieur). Elle se déroule en trois étapes principales : inscription par Internet, consultation des propositions d'admission puis inscription administrative dans l'établissement d'accueil. Pour plus d'informations, consultez le *Bulletin officiel* n°43 du 21 novembre 2002 ou le site : <http://www1.admission-prepas.org/CPGEPublic/authentification>.

Source et définitions

Les résultats présentés proviennent de l'application *Scolarité* et de l'enquête n° 17 (enquête adressée aux établissements hors contrat). Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale ou sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de l'évaluation et de la prospective.

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion, au groupe des écoles nationales d'économie et de statistique et aux écoles normales supérieures ;
- les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion, au groupe des écoles nationales d'économie et de statistique et aux instituts d'études politiques ;
- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires.